

Charte Ethique de la TRANSDANSE ®

A l'usage du public

La voie de la Naturalité !

Article 1 : Définition

La TRANSDANSE® est une pratique de la danse qui relie les danseurs à un état de réceptivité se traduisant en mouvements libres et créatifs dans leur danse. La Transdanse ® est une invitation à livrer passage à la "Naturalité" avec laquelle nous sommes arrivés au monde. Par la musique et sous la guidance du Facilitateur en Transdanse ® les danseurs vont pouvoir se reconnecter, dans et par la danse, à un état de transe légère. Cet état de transe légère et naturelle ou état Alpha, mis en évidence par les neurosciences, est celui du fonctionnement naturel du petit enfant. La Transdanse ® n'est ni du chamanisme, ni de la thérapie, ni de la méditation, ni de l'ésotérisme, ni de la spiritualité. Elle est une pratique de la danse libre, naturelle, spontanée et sûre. **La Transdanse ® s'appuie sur les recherches scientifiques les plus récentes en neuro-sciences et en physique quantique.** La Transdanse ® est une marque déposée à l'INPI, elle est certifiée par le Conseil International de la Danse - le CID c/o UNESCO. L'utilisation du terme Transdanse ® est réservé aux Facilitateurs Certifiés en Transdanse ®. La Transdanse ® a été créée par Anne-Marie TRIOLLE créatrice de la Danse de Plein Potentiel ®.

2-Cadre D'Alliance au service du déploiement dans la danse et au service de la sécurité des danseurs:

Le cadre d'Alliance qu'initie le Facilitateur en Transdanse ® et dont il est le garant, s'appuie sur les fondamentaux suivants :

- Inclure et valoriser les particularités de chacun.
- S'appuyer sur le non jugement et sur l'absence de comparaisons et de conseils
- Encourager chacun à être exactement tel qu'il est dans l'instant et lui réserver un accueil sans jugement pour ses mouvements, émotions, ressentis.
- S'engager à la confidentialité
- Rechercher et mettre en œuvre les moyens propres à garantir la sécurité des danseurs

3-Le positionnement Ethique du Facilitateur en Transdanse ® : Le Facilitateur en Transdanse ® a suivi les 4 Modules du Cycle TRANSDANSEUR ®. Il a obtenu sa Certification de Facilitateur en Transdanse ® ainsi que la Certification du Conseil International de la Danse. Il s'engage à faire vivre l'esprit de simplicité, de liberté personnelle et de naturel porté par la Transdanse ®. Le Facilitateur en Transdanse ® s'interdit formellement d'introduire et d'utiliser dans les séances de Transdanse ® tout autres pratiques ou référentiels.

Le Facilitateur en Transdanse ® s'engage à initier les séances de Transdanse ® sur la seule intention d'explorer, dans et par la danse, sa dimension non physique.

Dans une séance conduite par Le Facilitateur en Transdanse ® les mouvements dansés émanent spontanément chez le Transdanseur ®.

4-Les facteurs opérants de la Transdanse® sont :

- La danse libre émanant de l'intériorité et de la dimension intuitive non-physique des danseurs. Cette danse se traduit alors en mouvements dansés libres, non prédéterminés ou codifiés.
- Un univers musical proposé basé sur tout types de musiques. Le tambour chamanique n'est pas utilisé, dans les séances de Transdanse ® ni les bols tibétains ni tout autres instruments pouvant être assimilés à des pratiques thérapeutiques ou religieuses.
- La largeur de l'espace-temps proposé.

Le Facilitateur initie une mise en mouvement du corps dans la danse.

Le Facilitateur crée un cadre d'alliance au service du déploiement de la personne et des groupes.

Le Facilitateur favorise l'émergence du mouvement dansé en s'appuyant sur l'intention partagée en début de séance.

Le Facilitateur respecte le rythme de chaque danseur.

Le Facilitateur ne force ni ne provoque rien, il permet et accompagne le contact avec les mouvements et les émotions que vivent les danseurs.

Le Facilitateur transmet aux danseurs des éléments pédagogiques de pratique de la Transdanse® et ce afin de favoriser chez eux une pratique autonome.

Le Facilitateur en Transdanse® s'engage à suivre un processus continu de déploiement de ses compétences s'appuyant sur :

- La pratique personnelle régulière de la Transdanse®
- La formation continue
- La supervision et l'intervision

5-L'engagement du danseur pratiquant de la Transdanse® :

Le danseur qui pratique la Transdanse®, le Transdanseur®, est animé par le désir de permettre son déploiement naturel au niveau corporel, émotionnel et créatif et ce afin d'aller vers un plus grand potentiel d'expression. Il s'engage dans une relation d'authenticité avec Le Facilitateur en Transdanse®. Il est co-créateur du cadre d'Alliance. Il est conscient que son déploiement sera en corrélation directe avec l'acceptation pleine et entière de l'intention de la Transdanse® : rencontrer dans et par la danse des aspects spontanés et naturels de sa dimension non physique. Il s'engage pleinement envers lui-même.

Anne-Marie TRIOLLE
Créatrice de la Transdanse® © 2023



Le Facilitateur en Transdanse®

NOM :

SIGNATURE :

Le Danseur®

NOM :

SIGNATURE :